

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an ..... 10 fr.  
Autres pays. — Un an. 15 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## LA SITUATION

### La baisse du prix du boort est-elle une des causes du marasme de l'industrie française ?

Pour peu que l'on considère d'un coup d'œil d'ensemble la situation actuelle de l'industrie diamantaire, on est frappé du contraste qui règne depuis quelques semaines entre l'activité des centres belge et hollandais et le marasme persistant dans lequel reste plongée l'industrie française.

Si, aux premiers jours de la reprise, nous avons pu croire que notre éloignement des marchés était cause de notre retard à éprouver les bienfaits de l'amélioration des affaires, cette raison ne saurait, à l'heure actuelle, tout expliquer.

Nous avons pu constater que les centres d'Anvers et d'Amsterdam, placés sur les lieux mêmes des marchés, subissent presque instantanément en bien comme en mal, les répercussions de ceux-ci. Tandis que nos employeurs, faonniers pour la plupart, ne sont ordinairement touchés qu'à la livraison du travail qu'ils ont en mains. C'est ainsi que, maintes fois, nous avons pu constater au début d'une crise, qu'Anvers comptait des milliers de chômeurs sans qu'un ralentissement se soit produit sur nos places françaises.

Au début d'une reprise encore incertaine, il était donc logique qu'il en soit ainsi et que les ouvriers belges et hollandais soient les premiers à reprendre le travail.

Mais si telle avait été l'unique raison il est fort probable qu'à l'heure actuelle nous aurions, nous aussi, bénéficié de l'amélioration des affaires.

Il y a donc d'autres raisons à la crise que nous subissons et l'une d'elles doit certainement résider dans le changement considérable survenu dans les prix du boort.

Pendant le deuxième semestre de 1926, alors que l'incertitude quant à l'avenir du franc français était complète, la plupart des maisons françaises dans un esprit de prévoyance bien légitime,

ont fait une certaine provision de boort.

Or, celui-ci valait à ce moment de 9 florins 90 à 10 florins 20 par carat.

Traduit en francs, cela faisait au taux du change d'alors, une moyenne de 120 à 150 francs le carat.

Depuis, le franc s'est revigorisé, d'où première baisse du prix du boort en francs.

Puis, les découvertes alluviales ont eu pour conséquence une baisse formidable des cours du boort et en cette fin de Septembre des offres sont faites à florins : 5, 80 le carat, soit avec les droits d'entrée un, peu plus de 60 francs le carat.

Devant ces chiffres, on comprend que si les tarifs commerciaux de nos faonniers, les prix de vente de nos fabricants, demeurent établis avec les cours du boort au prix fort, la fabrication française soit grandement handicapée sur le marché international.

Car ni les patrons hollandais qui jouissent d'une monnaie à valeur stable, ni les patrons belges, pays dont la monnaie est stabilisée depuis un an, n'ont éprouvé la nécessité de faire une provision de boort.

Il s'ensuit qu'ils ont pu presque au jour le jour, adapter leurs prix de revient, les mettre en concordance avec les nouveaux cours du boort.

La conclusion ?

C'est que si nos patrons veulent travailler, il y a une opération très simple, mais très douloureuse à accomplir.

C'est de passer en perte sèche la différence résultant entre le cours du boort acheté et son cours actuel, de façon à mettre, leurs prix de vente s'ils sont fabricants, leurs tarifs commerciaux s'ils sont faonniers, en harmonie avec les cours des marchés internationaux.

Nous savons que cette opération n'ira pas sans douleur. Il est même douteux que certains entendent ce langage de

raison, Peut-être cependant les faits les y amèneront-ils.

Mais il est certainement des patrons qui, n'ayant pas de stock de boort, n'ont pas les mêmes raisons que d'autres de faire croiser les bras à leur personnel.

A eux de juger ce qu'ils ont à faire !

E. PONARD.

### UNE NOUVELLE TENTATIVE pour planter l'industrie diamantaire en Afrique du Sud

Des informations récemment publiées dans divers journaux, nous ont appris qu'une nouvelle tentative aurait prochainement lieu pour planter l'industrie diamantaire en Afrique du Sud.

Suivant ces dépêches, un contrat aurait été signé entre la gouvernement sud-africain et la maison Rosenstrauch Frères, d'Anvers.

Le gouvernement verserait à la firme une subvention de 40.000 livres sterling, payable en une période de cinq années. Celle-ci devrait s'engager à travailler sur une grande échelle et former cinq cents apprentis sud-africains. L'usine principale serait installée à Kimberley et une succursale à Prétoria.

Nous restons assez sceptiques quant à la réussite de cette tentative. Quel intérêt peut-il bien y avoir pour l'industrie diamantaire à ce que la matière première soit travaillée sur les lieux d'origine ? Nous n'en voyons aucun. Il n'y a pas ici d'onéreux frais de transport à supprimer ou à réduire... Rien donc qui puisse fournir une compensation aux gros frais d'installation et de développement.

Tous les milieux diamantaires partagent d'ailleurs cette opinion. On fait ressortir les grosses difficultés de tout ordre qu'il y aura à surmonter, difficultés de recrutement, de climat, de bonne entente avec les noirs. Certains de nos lecteurs se souviendront à ce sujet des articles que nous avons publiés sous le

titre « La Barrière des Couleurs » et où était retracé le profond antagonisme qui divise Blancs et Noirs en Afrique du Sud et qui aboutit parfois à des luttes sanglantes. Mais on insiste surtout sur le coût de la vie en ces pays qui nécessitera des salaires très élevés.

On ne manque pas de rappeler la tentative relativement récente d'Oppenheim en Angleterre et le fameux fiasco qui la termina : les centaines de millions engloutis, puis la vente aux enchères des belles usines de Brighton avec leurs 1.200 meules. Et cependant là, les difficultés de climat ne se posaient pas.

Néanmoins, l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires ne se désintéressera pas de la question et aura l'œil ouvert sur les suites de cette tentative.

Pour commencer, il est de notre devoir de mettre en garde nos camarades contre des propositions possibles.

Il se pourrait en effet que, devant les difficultés du recrutement, des tentatives soient faites dans tous les centres. Nous ne croyons pas qu'il se trouvera en France beaucoup de camarades pour y répondre favorablement. Néanmoins, un départ pour l'Afrique du Sud renferme un goût d'aventure qui peut ne pas déplaire à quelques-uns.

A ceux-là qui écouterait les sollicitations d'une oreille favorable, nous demandons de descendre en eux-mêmes et de dire s'ils ont bien le droit de travailler ainsi contre l'intérêt de leur localité et des milliers de camarades de leur corporation, s'ils ont bien le droit de saper ainsi leur propre gagne-pain, celui de leur famille et de leurs amis.

Et si, insensibles à ce scrupule d'ordre moral, ils devaient persister dans leur intention, nous n'hésiterions pas à mettre en jeu directement leur intérêt personnel.

Qu'ils sachent bien qu'en cas de retour, leur geste ne sera pas absous par l'échec de leur tentative et que des sanctions très sévères seront prises contre eux.

Nous leur conseillons aussi de ne pas se laisser éblouir par les gros salaires et les bonnes conditions apparentes qui pourraient leur être proposées, et nous les engageons à se renseigner pour savoir de quelle somme ils devraient disposer pour trouver en Afrique du Sud des conditions de vie équivalentes à celles qu'ils possèdent en France.



Dans différentes réunions, nous avions signalé que des ouvriers hollandais étaient partis récemment pour l'Afrique du Sud. Renseignements pris, ces ouvriers ne sont pas embauchés par la firme Rosenstrauch, d'Anvers. Au nombre de huit, ils se rendent chez M. Verwey, qui depuis plusieurs années réside au Cap où il possède un atelier de quelques meules.

Jusqu'à présent ce Monsieur n'a pas fait d'apprentis et n'a jamais manifesté le désir d'en faire.

E. PONARD.

\*\*

D'autre part, l'*Information* du 14 septembre a publié le filet suivant au sujet duquel nous n'avons aucun autre renseignement :

« On annonce qu'indépendamment de la Compagnie subventionnée par le gouvernement, une nouvelle Société privée, au capital de 115.000 livres, vient d'être formée, à Johannesburg, dans le but d'installer une taillerie. Des ouvriers d'Amsterdam seraient déjà arrivés. Cette Société n'a aucun lien avec le Syndicat des Diamants ».

\*\*

*On trouvera ci-dessous les commentaires de L. Van Berckelaer, Secrétaire de l'Alliance Universelle, au sujet de la tentative de la Maison Rosenstrauch.*

*Nous les empruntons au Diamantbewerker :*

En effet, un contrat a été signé par la Maison Rosenstrauch. La signature du gouvernement sud-africain n'est que provisoire. Le Parlement doit encore ratifier cette convention. Il doit donc en examiner de près les clauses ; après viendra l'approbation.

Rien n'est donc fait, si ce n'est que la firme Rosenstrauch s'est publiquement engagée. Elle veut donc nous jouer ce tour : elle veut transplanter l'industrie et elle veut supplanter ses collègues. La question est de savoir maintenant si le gouvernement sud-africain veut se servir de ces Messieurs. Des surprises peuvent toujours surgir : le vote de la « Precious Stones Bill » l'a démontré.

Qu'il y ait des ouvriers qui consentent à partir, pourquoi pas ? Toute œuvre a ses défaitistes qui consentent à ronger la base du bien-être qui les nourrit, eux et des milliers de camarades. Mais je ne crois pas qu'on en puisse compter des dizaines.

On dit que la firme n'a pas encore traité avec les ouvriers. Cela trouve son explication dans la **signature provisoire** dont nous parlions.

Le correspondant de l'*Algemeene Handelsblad* fait erreur, quand il dit que Van Berckelaer ne s'est pas prononcé au sujet des engagements à prendre par les ouvriers.

Ceux qui sont au courant savent qu'aucun membre de l'A. U. D. ne peut partir à l'étranger pour y former des apprentis en masse.

Rosenstrauch veut partir pour l'Afrique. C'est un cas analogue aux nombreux autres. Katz-Lapeman-Lava, se sont rendus à Wavre-Ste-Catherine ; Dandois-Franck-Bell, se sont rendus à Bruges, et tous avaient les mêmes intentions : prendre clandestinement des apprentis. Il ne peut y avoir deux poids

et deux mesures, et notre devoir est de les combattre tous.

**Le danger qui nous menace tous,** qui menace tous les intéressés : et le Trésor sud-africain, et les leaders des mines, et les dirigeants du Syndicat des Bruts, et les firmes commerciales et industrielles, et les ouvriers : **c'est précisément ce clandestinisme maudit ; c'est précisément cette poussée tendant à expatrier l'industrie et forcer la production.**

La leçon qui nous a été donnée par la production des diamants alluvionnaires a été rude et bien comprise. La dernière conférence internationale, où se sont rencontrés les délégués patronaux et ouvriers vient de le constater ouvertement et sans la moindre protestation.

Du moment que la production devient trop grande (production des bruts ou production du taillé), la confiance décroît et les prix tombent. Par conséquent, les bénéfices diminuent, **aussi bien pour le Trésor sud-africain que pour les Négociants, les Industriels et les Ouvriers.**

Et tout homme qui tâche de nuire au bien-être général pour en tirer profit individuellement est notre ennemi, est l'ennemi de tous les intéressés.

L'affaire de Brighton a appris à ceux qui s'y risquaient que nous pouvons, que nous savons et que nous voulons agir contre les individus qui menacent notre gagne-pain.

L. VAN BERCKELAER.

## LE BOORT

Le prix du boort accuse de nouveau une baisse sensible. Les prix varient de jour en jour et à Anvers, la cotation officielle n'est pas encore reprise.

La troisième semaine de Septembre, le « Bureau de Boort » d'Anvers le vendait florins : 6,60 le carat, mais la dernière semaine de septembre des offres sont faites en France à florins : 5,80.

On laisse entrevoir que cette baisse n'aura qu'un temps et que bientôt le consortium existant pour l'importation des diamants alluvionnaires qui, pour une grande part, se vendent maintenant sous la direction du Syndicat, contrôlera la totalité du marché du boort.

## L'abondance des matières

nous oblige à ajourner au prochain numéro :

1. La liste des dons au Rayon de Soleil ;
2. Les résultats donnés par le vaccin B. C. G. pour l'immunisation des nouveaux-nés contre la tuberculose ;
3. Le compte-rendu d'une séance de l'A. N. D. B. relatif à la nécessité d'une baisse des tarifs pour les scieurs d'Amsterdam.

## ALLIANCE UNIVERSELLE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES EN ALLEMAGNE Collaboration générale

Il y a quelques semaines, une séance du Bureau de l'A. U. D. a eu lieu à La Haye. Cette réunion, convoquée à la demande des camarades allemands, ne put être tenue en Allemagne même, à cause de certaines circonstances. La situation des divers centres d'industrie de l'Allemagne y fut discutée par rapport à la situation générale de l'industrie diamantaire.

Quand, après, la situation générale en Allemagne s'aggrava et que les conditions de travail de Hanau et celles de Idar-Oberstein et du Palatinat bavarois, commencèrent à diverger fortement, la direction du groupe de Hanau convoqua une assemblée générale de ses membres.

Cette assemblée vota un ordre du jour qui fut communiqué au Bureau de l'A. U. D. Le voici :

Les ouvriers diamantaires de Hanau, réunis ce jour au grand complet en assemblée générale à la Maison des Syndicats, insistent auprès du Bureau de l'A. U. D., en raison à la situation pénible de l'industrie diamantaire de Hanau, pour que celui-ci convoque sans retard une conférence à laquelle participeraient tous les centres affiliés à l'A. U. D., et ils demandent d'y faire siéger aussi des membres des Directions des Syndicats des différents pays.

Ils sont d'avis que nous nous trouvons devant le moment propice à la réussite d'une telle conférence, vu que les découvertes alluvionnaires menacent le marché mondial, et ils demandent au Bureau de leur donner satisfaction.

Hanau, le 26 Juillet 1927.

Pour les Ouvriers Diamantaires de Hanau :  
L. REHBEIN.

*Schott*, membre du Comité Central du Syndicat des Métallurgistes, siégeant au nom des ouvriers diamantaires allemands dans le Bureau de l'A. U. D., nous avait fait parvenir cet ordre du jour et y avait ajouté une lettre, nous disant qu'une conférence serait tenue à Idar pour les délégués des divers centres allemands et invitant L. Van Berckelaer et H. Polak, insistant sur l'importance de la réunion et demandant qu'au moins un des deux soit présent.

Le 26 août, la conférence a eu lieu à Idar, au Restaurant Saalbau.

L'A. U. D. était représenté par L. Van Berckelaer ; H. Polak étant pris par ailleurs.

*Schott* y assistait au nom de la Direction Centrale du Syndicat des Métallurgistes ; G. Bernard, au nom du Secteur de Francfort ; Rehbein et Everling, au nom de la Section Locale de Hanau, Erbach, Idar-Oberstein et du Palatinat. Vogel, Schuler, Krieger, dirigeants, y étaient aussi.

Les ouvriers diamantaires étaient représentés par Rauch et Schmidt (Hanau) ; Maur (Erbach) ; Busmann, Schuch et Hitsch (Idar et Oberstein) ; Ebel et Winter (Palatinat bavarois).

La conférence, présidée par *Schott*, commença le matin et fut reprise l'après-midi.

Tous les éléments qui s'occupent des intérêts diamantaires étant présents, des échanges de vues intéressants et utiles purent avoir lieu. Tout le monde s'en réjouissait.

*Le Président* faisait ressortir que la situation, bien qu'étant mauvaise, est aggravée par

tous les racontars qui empoisonnent les esprits. On raconte des balivernes et les mauvais sujets en abusent pour terrifier et exciter les âmes crédules. Ces agissements sont plus pernicieux que les situations mauvaises de l'industrie même. La conférence actuelle comprend tous les éléments intéressés. Une explication claire est donc garantie. Car la notion nette de tout ce qui se passe et l'action simultanée soutenue par l'unanimité, seules peuvent donner aux organisations la force dont elles ont besoin pour remettre de l'ordre dans les affaires gâtées.

L'orateur disait qu'après cette réunion une deuxième serait tenue avec les délégués des patrons allemands, ces derniers ayant consenti à cette entrevue.

Il remerciait ensuite Van Berckelaer pour sa présence et constatait avec plaisir que la bonne volonté, comme toujours d'ailleurs, ne lui avait pas fait défaut.

*Bernard*, traitant des situations à Hanau, souligna les difficultés insurmontables pour ainsi dire, qui se dressent devant la Direction. Plus de 50 % des ouvriers sont sans travail. Et voilà que les patrons chantent sur tous les tons qu'ils ne peuvent plus fournir de marchandises parce que la Belgique travaille à meilleur marché et parce que l'industrie à domicile qui s'exerce aux alentours d'Idar et dans le Palatinat bavarois leur fait une concurrence malhonnête. J'ai sous mes ordres 63.000 métallurgistes, disait-il, et ces derniers mois ils ne me donnent pas autant de fil à retordre que les 950 diamantaires. Il est à espérer que Van Berckelaer parviendrait à éclaircir la situation.

*Rehbein* (Hanau) se demande pourquoi l'on chôme à Hanau tandis que les autres centres allemands, la Belgique et la Hollande sont en pleine activité. Il commenta le discours de *Bernard* et y ajouta maints détails. Il examina surtout la situation d'Oberstein et critiqua l'industrie à domicile.

L'orateur a eu des entretiens avec des patrons qui lui dirent que la Belgique travaillait à des prix tellement bas qu'ils ne pourraient plus envoyer de marchandises à Hanau. Quand il leur demanda de lui indiquer ces firmes, ils ne voulurent pas répondre. Il est certain, dit-il, que ceux qui travaillent à domicile n'y regardent pas de si près et qu'ils acceptent le travail à tout prix. Il remercia Van Berckelaer au nom de presque tous les ouvriers diamantaires de Hanau, et il espère que, grâce à son aide, il sera possible de mener à bonne fin la tâche qu'on s'est assignée ce jour.

*Everling* exposait, pendant la séance de l'après-midi, les difficultés créées par les petits patrons travaillant à l'entreprise et par l'industrie à domicile. Ce sont les sections Idar et Oberstein qui en souffrent en premier lieu. Dans le Palatinat bavarois, 550 membres sont au travail et 270 ouvriers seulement sont organisés. Voilà ce qui nous entrave extraordinaire.

*Van Berckelaer* témoigna de sa vive reconnaissance pour l'œuvre accomplie par la Centrale des Métallurgistes et sa direction au

profit de tous les ouvriers diamantaires. Si leur aide efficace ne nous avait pas soutenus, la situation aurait été plus pénible encore. Il résuma les différentes objections et arguments et les discuta à fond. La situation que connaissent certains centres belges, l'Allemagne et la France n'est pas à elle seule la cause de la crise dont souffre l'industrie diamantaire en général. Il y a la surproduction des matières brutes : voilà la cause initiale. Elle ébranle les prix ; la confusion et le malaise en résultent. Et les acheteurs, vu l'instabilité des prix, constituent des stocks. Ils ne prennent que ce qu'il leur faut, tandis qu'ils profitent de la situation des producteurs : si les premiers veulent acheter 100 carats, 1.000 carats et plus même, leur sont offerts par ces derniers.

Van Berckelaer démontre, preuves à l'appui, que les salaires belges ne sont pas inférieurs aux salaires allemands. Le contraire fut constaté. Quand il y a crise la plupart des producteurs n'envoient plus de marchandises à l'étranger, disait-il, mais ils font tout ce qui est dans leur pouvoir pour conserver intacts leurs personnels locaux qui sont la charpente de leur industrie. Une industrie comptant 600 ouvriers n'est pas comparable à une autre qui fournit du travail à 18.000 hommes. Toute la population diamantaire de Hanau ne forme que la population d'une seule fabrique belge. Turnhout (Belgique) vient d'être placé devant les mêmes difficultés. Après, c'est le tour de Hanau. Comme Hanau, Turnhout est un centre bien organisé, mais c'est une île dans l'industrie qui n'a pas de contact direct avec le marché. L'orateur examina minutieusement les diverses questions, et on l'applaudit chaleureusement à la fin. Tous admirent la conclusion qu'il présentait : l'ennemi de tous les ouvriers et de tous les patrons, c'est la petite industrie, c'est l'industrie à domicile avec leurs conséquences meurtrières : le clandestinisme, les salaires et la durée du travail incontrôlés et incontrôlables.

\*\*

### Conférence mixte

A 15 heures 30, une conférence, comprenant les délégués des ouvriers susdits et une dizaine de délégués patronaux allemands, est ouverte.

*Schott* souhaite la bienvenue aux patrons et leur fait comprendre que la conférence qui a lieu est d'une importance primordiale. Il leur présente L. Van Berckelaer, Président de l'organisation belge et Secrétaire de l'A. U. D., et il les invite à exprimer leurs objections et avis librement. Il espère qu'on finira par s'entendre. Les questions qui nous réunissent ici nous intéressent tous, déclare-t-il. Nous servons une cause commune.

Une discussion vive mais amicale, qui s'entient aux affaires et aux faits, s'ouvre. Plusieurs patrons prennent la parole à diverses reprises et présentent leurs arguments. Ils se basent sur le soi-disant fait qu'Idar, etc., travaillent à meilleur marché que Hanau et Erbach et que le prix de revient en Belgique est inférieur au prix de revient allemand. Les patrons disent que leurs collègues belges certifient que les tarifs belges ne sont pas respectés par certains. Mais ils ne sauraient donner les noms.

*Van Berckelaer* intervient souvent, se basant sur le matériel qu'il a sous la main, et se fiant à son expérience.

Là où les patrons allemands disent qu'une contribution de 4 marks environ, par semaine et par tête, pour les assurances sociales, est due au gouvernement et est à la charge des patrons, et qu'un patron belge qui désire envoyer du travail en Allemagne doit payer 2 % au gouvernement belge, Van Berckelaer fait remarquer que la durée du travail est de 44 heures en Belgique, tandis qu'on travaille pendant 46 heures à Hanau et pendant 48 heures à Idar et aux environs. Les salaires sont plus élevés en Belgique qu'en Allemagne. Cela ne fait pas de doute. Car si ce n'était pas ainsi, aucune pierre ne passerait plus la frontière allemande. Cela se comprend facilement.

Les patrons belges soutiennent que le travail se fait meilleur marché en Belgique ? Mais, cela me rappelle l'assertion coutumière quant aux couleurs de la marchandise, dit l'orateur. Quand le marché est calme les acheteurs veulent faire croire aux fabricants que la marchandise présentée est jaunâtre quand elle est bellement incolore. Il s'est passé une bonne histoire au bureau de l'A.U.D., il y a quelques semaines. Un patron, délégué de la firme Lach, de Hanau, se présentait chez lui et venait demander des explications quant aux bas salaires payés en Belgique. El voilà que M. Van der Horst, le chef principal de la firme Swaab, entrait. Van Berckelaer fit les présentations et leur conseilla se s'entendre sur les prix de revient et de tirer au clair la situation. Et voilà qu'entrait, par dessus le marché, M. Marien, ancien membre de notre Bondsraad, patron à Bouchoot. Lui aussi était présenté au patron allemand. Van Berckelaer y ajoutait que la firme Lach se trouvait en présence d'un délégué d'une des plus grandes firmes d'Anvers et d'Amsterdam et d'un petit patron de l'industrie rurale de Belgique. Ces Messieurs se sont entretenus longtemps, tandis que V. B. s'occupait de ses affaires. Quand ils se séparèrent à la fin, le patron allemand avait dû renoncer à son idée fixe qui lui faisait croire qu'il était dupé.

Les causes principales du malaise et de l'inquiétude résident dans la surproduction du diamant brut. Pendant plusieurs années, l'industrie fut très prospère en raison des prix toujours montants. Depuis deux ans les prix diminuent. Une surproduction du taillé à cause de l'industrie à domicile et du clandestinisme s'y est ajoutée. Si l'industrie diamantaire désire vivre, elle doit être solidement centralisée et organisée. Les centres isolés et perdus par-ci par-là le sentent bien. Un patron préfère s'installer dans un grand centre où il peut s'adapter aux fluctuations subites et multiples du marché.

Van Berckelaer dit qu'il est presque certain qu'en octobre prochain la production du brut et les prix seront stabilisés. Mais, observe-t-il, la surproduction du taillé nous guette encore, et elle est aussi dangereuse que l'autre. A la fin de son discours, il recommande aux patrons d'entreprendre énergiquement une campagne contre la surproduction du taillé, causée par l'industrie à domicile et par le clandestinisme.

Les deux groupements reconnaissent le bien fondé des paroles de Van Berckelaer. Sur quoi la conférence se termine.

#### EN BAVIÈRE

Quand les camarades bavarois apprirent que Van Berckelaer était à Idar ils l'invitèrent.

Ils convoquèrent à son intention une assemblée publique, lui donnant l'occasion d'exposer la situation actuelle de l'industrie diamantaire aux camarades du pays.

Cette réunion eut lieu le samedi à Brucken, un petit village dans les montagnes, en plein Palatinat. On y trouve une taillerie comprenant une soixantaine de meules bien outillées.

On était à peu près cent. De divers coins, des diamantaires descendaient des montagnes. Là aussi, Van Berckelaer expliquait la situation générale ; et ces ouvriers, pour la plupart de jeunes camarades et des patrons mêmes, l'applaudirent de bon cœur quand il leur recommanda de lutter contre l'industrie à domicile et contre le clandestinisme afin de parvenir à une réglementation de la production taillée : le seul moyen qui puisse garantir le gagne-pain.

Et après, Schott, en une allocution énergique, leur montra à tous le devoir à accomplir.



#### Réunion publique à IDAR

La Direction de l'organisation d'Idar avait convoqué pour le vendredi soir une réunion publique à tenir dans une des grandes salles du « Saalbau ». Van Berckelaer y parlerait de la situation générale et il expliquerait les causes de la dernière crise et traiterait aussi de l'avenir de l'industrie.

La salle était remplie. On y voyait beaucoup d'ouvriers ; des patrons de l'industrie diamantaire et aussi des patrons de l'industrie des pierres précieuses, qui dans ces parages est d'une certaine importance.

Nous insérons ici la traduction du rapport publié par un journal ouvrier de la vallée de la Nahe. C'est un bon compte-rendu, car on a à prendre en considération que Van Berckelaer ne parle pas couramment l'allemand, que le discours a pris plus d'une heure et que le journaliste qui a dressé le compte-rendu n'est pas un diamantaire.

A l'heure précise le camarade Everling, ouvrit la séance. Un public nombreux est présent. Immédiatement après il laissa la parole au représentant des ouvriers diamantaires belges. L. Van Berckelaer, d'Anvers, avait choisi comme thème : la situation internationale de l'industrie diamantaire. L'importance de son organisation tant pour les ouvriers à salaire fixe que pour les ouvriers travaillant aux pièces.

Il sut nous dépeindre de façon nette et claire la situation actuelle et il nous indiqua le chemin que nous aurions nécessairement à suivre. Par ci par là, une expression flamande ou française, lui échappait bien, mais cela ne nous gênait point : N'était-ce pas un symbole démontrant que les intérêts que nous avions à défendre ne s'arrêtent pas aux frontières des pays ?

En premier lieu il fit ressortir que le monde diamantaire a été mis en désarroi par une crise. La situation actuelle n'est comparable qu'à celle de 1889. Alors la compagnie française du cap de Bonne Espérance avait à combattre une surproduction du diamant brut. La marchandise était vendue en dessous des prix du marché. On se faisait une concurrence sauvage, les prix tombaient. La durée du travail était diminuée, c'était une première conséquence.

Après de longues discussions qui prenaient beaucoup de temps, les différentes sociétés se mettaient d'accord et une stabilisation des prix du brut en découlait. L'industrie et le commerce se trouvaient rajeunis.

Cela marcha bien jusqu'en 1905, quand les découvertes de la Luderitzbucht allemande déclancha à nouveau une concurrence farouche. Un accord y mit vite fin. A nouveau l'industrie et le commerce connurent de bonnes années.

L'orateur démontre comment, après la guerre, par une politique néfaste du Ministre des Colonies belge les diamants bruts, provenant du Congo belge se vendaient en dessous des prix. Cela ne dura pas : l'orateur et d'autres ont su, par une action énergique, influencer le Ministre, qui a du changer de tactique. Les pertes subies ces jours-là sur le marché se calculent par millions.

A la fin un contrat fut signé avec le Syndicat des Bruts de Londres. De belles années s'annonçaient. Elles durèrent jusqu'à ce que le gouvernement sud-africain, sans arrière-pensée, ouvrit les terrains alluvionnaires au public. La conséquence fut que les diamants provenant de ces terrains allaient compter pour 80 à 85 % dans la production générale de 1926. Ces 85 % pouvaient être vendus à des prix que le Syndicat de Londres n'était pas à même de contrôler. Les prix du marché officiel étaient ébranlés. Le Syndicat de Londres réalisait sa production pour 10 millions de livres ; les diamants alluvionnaires atteignirent 8 millions 1/2.

Qu'on s'estime heureux. Il s'agissait seulement d'un pays. Par conséquent les leaders compétents du marché mondial (E. Oppenheimer et d'autres) pouvaient plus aisément prendre contact avec un gouvernement afin de solliciter la participation gouvernementale à la réglementation systématique de la production. Puis les grandes entreprises américaines ont introduit le diamant dans leur politique de propagande. Henry Ford conseillait à tous ceux qui voulaient l'entendre d'acheter des « Ford » et discréditait le diamant.

Tandis que Oppenheimer traitait avec le gouvernement sud-africain, des commerçants anversois et amstellodamois poursuivaient à Amsterdam et Anvers une politique de stabilisation du brut.

Voilà que la dépêche fatale parvient : la loi réglant la production des terrains Lichtenberg n'est pas votée. La panique menaçait d'éclater : on allait jeter sur le marché tout ce qu'on avait en portefeuille. Notre protestation a su calmer les esprits. Nous avons conseillé aux fabricants de réduire la durée du travail afin d'endiguer la production des brillants et nous avons traité avec la Hollande afin de pouvoir arriver à une ligne de conduite générale. A la fin, un accord entre patrons et ouvriers est survenu, disant qu'on se réunira en séance mixte du moment que la situation du marché l'exigera en poursuivant la réalisation d'une action commune qui doit neutraliser les crises.

Puis nous apprîmes que la production sud-africaine diminuait. On sait d'ailleurs que seulement la première exploitation des terrains alluvionnaires est lucrative, les belles et les grandes pierres étant recueillies par les premiers explorateurs. A Londres, on a la conviction qu'en octobre la production des diamants sera réglée par la loi, sous les auspices du gouvernement sud-africain. La stabilisation du brut en sera la conséquence.

Mais le même danger qui souffle du côté de la surproduction en matière brute, nous guette encore du côté de la surproduction de la marchandise fine. Le cas s'est déjà présenté qu'on offrait 20.000 carats à un Amé-

ricain qui n'en demandait que 2.000. C'était une tactique stupide, car les prix s'en ressentaient.

Quand le franc belge tombait de convulsion en convulsion, on a su écarter la crise en diminuant la durée du travail. On n'était pas désireux de subir le sort des cigariers et des orfèvres anversois qui, il y a quelques années, étaient les mieux rétribués du pays et qui, par la surproduction, par le supplantage, par le travail à domicile, sont venus se placer au bas de l'échelle !

Nous devons refouler ce flux. Le travail à domicile doit être remplacé par un travail mieux payé à la fabrique. L'orateur démontre le rôle qu'ont joué les prêtres catholiques : ils auraient bien voulu créer une classe de nains qui goberaient gratuitement leurs dogmes !

Et, quand même, on est parvenu à faire enrôler les petits patrons ruraux dans les organisations patronales. Cela doit se faire en Allemagne aussi. Les ouvriers doivent être organisés ; les patrons doivent être organisés ; la surproduction doit être empêchée ; l'industrie à domicile doit être abolie. Et tout le monde connaîtra le bien-être.

Le camarade Schott démontre que les intérêts des ouvriers diamantaires sont défendus énergiquement par la Centrale des Métallurgistes, bien qu'ils soient la section la plus petite. Il déclara que la production qui ne fait qu'augmenter par le clandestinisme, doit être limité. Si l'on ne parvient pas à endiguer cette production, l'industrie en subira les conséquences néfastes. A la fin, il revint aux paroles de Van Berckelaer qui avait insisté sur la nécessité de l'organisation de tous. En s'organisant, on travaillera pour l'avenir.

Le camarade Everling clôtura la réunion, espérant que les travaux de la journée (une réunion pendant la matinée, une réunion pendant l'après-midi, une assemblée dans la soirée) puissent être couronnés de succès. Les victoires que les Néerlandais et les Belges ont su inscrire dans leurs drapeaux, ont été réalisées grâce à leur organisation. Ouvriers et patrons doivent suivre le même chemin. En remerciant Van Berckelaer et l'Assemblée, Everling leva la séance.

Divers délégués ouvriers et patrons vinrent alors serrer la main de Van Berckelaer et le remercier. Ils déclarèrent qu'ils avaient bien compris l'exposé sur la situation et ses causes et qu'ils avaient saisi l'importance de la question. Ils étaient d'avis, sans restriction aucune, que la campagne menée par l'orateur contre le clandestinisme et l'industrie à domicile doit être soutenue par tous les intéressés des deux camps, car une collaboration étroite seule peut encore sauver l'industrie diamantaire menacée.

## NOS MORTS

*Nous avons le regret d'annoncer le décès de nos camarades :*

**Lucile GUICHON, née Hugonet**  
du Syndicat de Saint-Claude

décédée le 2 Septembre 1927, à l'âge de 40 ans.  
Elle était la sœur de Marcel Hugonet, trésorier du Syndicat de Saint-Claude.

**Eugénie MILLET, née Vincent**  
du Syndicat de Saint-Claude  
décédée le 2 Septembre 1927, à l'âge de 41 ans.

Aux familles si cruellement éprouvées, l'organisation présente ses bien sincères condoléances.

## Les Remerciements d'un Patron

*Quand vous avez donné une bonne partie de votre existence à un patron, il arrive parfois — cela s'est déjà vu — que celui-ci, en récompense des services rendus, fasse son possible pour assurer à vos vieux jours une vieillesse plus douce.*

*Il n'en est, hélas, pas toujours de même et nous avons aujourd'hui le regret de signaler le triste exploit d'un patron diamantaire de Paris. Ce Monsieur a licencié tous ses vieux ouvriers, dont chacun comptait de 25 à 35 ans de présence à la Maison.*

*Notons que le motif invoqué : changement du genre de travail, n'est aucunement justifié, chacun des ouvriers congédiés étant à même de faire le travail de calibrage dont il s'agit.*

*Ce Monsieur qui se donne, à qui veut l'entendre comme étant d'esprit tout à fait démocrate, n'a, en réalité, pas même la reconnaissance du ventre envers ceux qui, pendant toute une existence, ont travaillé à son bien-être.*

*Le certificat délivré au départ de ces ouvriers est une autre preuve de la désinvolution avec laquelle ce patron agit envers ceux qu'il doit considérer comme du « matériel humain ».*

*Ce certificat, le voici :*

*« Je soussigné, certifie avoir employé dans mes ateliers Monsieur X..., en qualité d'Ouvrier Diamantaire, du ..... 1896 au ..... 1927, lequel est libre de tout engagement à ce jour ».*

*Des capacités techniques de l'ouvrier, des longues années de loyaux services passées à s'user les yeux et la santé, pas un traître mot !*

*Allons, Monsieur, vous n'êtes pas encore le patron qui apportera une amélioration quelconque au sort de ses ouvriers !*

*Puissent les jeunes, qui sont à votre service, se souvenir de cela !*

*Ils savent quelle sorte de remerciements les attend pour leurs vieux jours !*

*Nous ne jugeons pas tous les patrons d'après ce triste exemple.*

*Nous savons faire la différence entre ceux qui n'abandonnent pas tout sentiment d'humanité, et les autres.*

*La classe ouvrière doit pourtant se rappeler constamment que, pour que cessent ces injustices, pour que l'ouvrier puisse connaître dans ses vieux jours la tranquillité à laquelle il a droit après toute une vie de labeur, elle n'a de secours à attendre de personne. Elle ne peut compter que sur elle-même. Et elle ne parviendra à donner aux travailleurs l'émancipation totale que lorsque, par une propagande incessante, nous aurons amené dans les organisations syndicales, l'immense majorité des exploités !*

L'Œil de Paris.

## AUX TRÉSORIERS

*La cotisation à l'Alliance Universelle est fixée, pour le quatrième trimestre 1927, à : 1,27 par membre.*

## BRUITS & NOUVELLES

**La Commission Internationale du Commerce et de l'Industrie du Diamant.** — Cette Commission, composée comme on le sait de patrons belges et hollandais, s'est réunie récemment à Amsterdam. Nos camarades H. Polak et L. Van Berckelaer assistaient à cette réunion, au sujet de laquelle rien encore n'a été publié. Les membres interrogés déclarent simplement qu'ils ont grande confiance dans l'efficacité des mesures envisagées.

Il serait en tout cas question d'intervenir auprès du Parlement sud-africain pour l'éclairer sur les répercussions possibles du vote qu'il aura à émettre.

\*\*

**Les diamants belges contre la taxe de transmission.** — La direction du Syndicat de l'Industrie Diamantaire Belge a entrepris des démarches tendant à exonérer les diamantaires de la taxe de transmission. On insiste fortement sur le fait qu'en Hollande le marché des diamants est libre de toute entrave fiscale.

Les journaux belges se montrent favorable à l'abolition de la taxe de transmission pour les diamantaires et certains, comme le *Matin*, d'Anvers, vont jusqu'à imprimer que si elle n'existe pas « Anvers aurait pu drainer le commerce mondial des diamants ».

**Et pendant ce temps,** l'Administration française, persistant dans l'incohérence, continue à appliquer ces taxes au petit bonheur, faisant bénéficier Paris de l'exonération tandis qu'elle fait payer la province.

Devant la perspective de la suppression de la taxe de transmission en Belgique, il serait bon qu'un peu d'ordre soit mis dans ce gâchis et que la province soit traitée sur le même pied que Paris.

Mais au fait, la Chambre Syndicale des Patrons Diamantaires de St-Claude, fait-elle bien tout ce qu'elle peut pour arriver à ce résultat ?

\*\*

**La Premier Diamond suspend ses ventes.** — Comme on le prévoyait la Premier Diamond fait savoir, selon l'agence Reuter, que par suite de la forte concurrence des diamants alluvionnaires, qui affecte plus spécialement les pierres extraites par la Compagnie, elle a décidé avec l'approbation du gouvernement sud-africain, de retirer sa production du marché, pour une période de six mois, prenant fin le 31 décembre prochain.

Les affaires qui auraient pu être traitées par la Compagnie seront faites par la *De Beers*, dont les diamants se vendent mieux dans la situation présente. On espère que cet arrangement mettra fin à la surproduction de pierres de qualité inférieure et tendra à relever les prix.

Suivant un message Exchange, de Cape-town, on considère la décision de la Premier comme une tentative destinée à améliorer les conditions créées par la surproduction de diamants alluvionnaires, en attendant le vote de la loi sur les pierres précieuses. La Premier produit des pierres de qualité inférieure mais la demande pour les belles pierres reste excellente.

**UNION NATIONALE**  
des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
**Situation Financière du RAYON DE SOLEIL**

Les événements de l'année nous ayant mis dans l'impossibilité de publier en temps voulu la situation financière du *Rayon de Soleil* pour le deuxième exercice de 1926, nous réparons aujourd'hui cette lacune en publiant la situation pour les deux derniers semestres écoulés.

*Exercice du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 1926*

RECETTES	
Cotisations perçues.....	4.073 25
Dons divers.....	788 25
Vente du matériel provenant de la Coop. <i>Les Moulins</i> ..	1.510 »
Vente de bouts de stèles....	1.744 25
Produit de la Fête de Paris .	777 90
Produit de la poudre noire..	36.010 35
Intérêts de l'argent placé ..	5.956 65
Total des Recettes...	<u>50.860 65</u>
DÉPENSES	
Secours aux malades.....	12.511 30
Voyage à Thoiry.....	38 »
Loyer du local pour matériel de la Coop. <i>Les Moulins</i> ..	100 »
Envoi de la poudre noire ...	49 95
Frais de correspondance ...	70 25
Total des Dépenses...	<u>12.769 50</u>
RÉCAPITULATION	
Recettes .....	50.860 65
Dépenses .....	<u>12.769 50</u>
Excédent de Recettes....	<u>38.091 15</u>
<b>AVOIR DU « RAYON DE SOLEIL »</b>	
Au 1 <sup>er</sup> /7/26, l'Avoir était de	149.781 65
Bénéfice de l'Exercice.....	38.091 15
AVOIR du R. S. au 31/12/26	<u>187.872 80</u>

*Le Secrétaire, E. PONARD.*

\*\*

*Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 1927*

RECETTES	
Cotisations perçues.....	2.359 95
Dons divers.....	667 50
Vente du matériel provenant de la Coop. <i>Les Moulins</i> ..	275 »
Vente de bouts de stèles....	555 »
Produit de la poudre noire..	35.797 95
Total des Recettes...	<u>39.655 40</u>
DÉPENSES	
Secours aux malades.....	8.990 50
Abonnement aux revues....	32 50
Frais de bureau et divers....	96 65
Frais de correspondance ...	102 »
Total des Dépenses...	<u>9.221 65</u>
RÉCAPITULATION	
Recettes .....	39.655 40
Dépenses .....	<u>9.221 65</u>
Excédent de Recettes....	<u>30.433 75</u>
<b>AVOIR DU « RAYON DE SOLEIL »</b>	
Au 1 <sup>er</sup> /1/27, l'Avoir était de	187.872 80
Bénéfice de l'Exercice.....	30.433 75
AVOIR du R. S. au 30/6/27	<u>218.306 55</u>
<b>SITUATION DES CAPITAUX</b>	
En compte-courtant.....	217.868 60
En caisse (y compris ch. post.)	437 95
Total général.....	<u>218.306 55</u>

*Le Secrétaire, E. PONARD.*

\*\*  
**Rapport de la Commission de Contrôle**

La Commission de Contrôle, réunie le 3 septembre 1927, après vérification des comptes du 1<sup>er</sup> Juillet 1926 au 30 Juin 1927, reconnaît la bonne tenue des livres et la sincérité des comptes et conclut à leur adoption.

*Les Contrôleurs :*

Alix MONNIER, Clovis DALLOZ,  
*du Syndicat de St-Claude.*

Auguste DIÉBOLD, *du Syndicat de Paris.*

**Dans les Centres**

FRANCE

**Saint-Claude.** — Dans l'ensemble la situation est toujours très calme et pendant tout le mois le chômage partiel a été assez important.

La Chambre Syndicale nous a, à la date du 3 Septembre adressée la lettre suivante que nous avons d'ailleurs publiée dans les journaux de la localité :

Saint-Claude, le 3 Septembre 1927.

Monsieur le Secrétaire,

Nous vous informons que la Chambre Syndicale des Patrons Diamantaires, dans sa séance du 27 Août dernier, a examiné la situation de notre industrie. Comme cette situation est assez difficile, il a été décidé que liberté serait laissée de maintenir ouverts les ateliers ayant du travail, et de fermer les lundis et samedis ceux qui n'en auraient pas suffisamment.

Nous pensons, en ce qui nous concerne qu'il vaut mieux adopter cette dernière solution, qui permettra de durer davantage au cas de prolongation de la crise. A partir de lundi 5 septembre, nous commencerons le nouvel horaire, c'est-à-dire que nous fermerons les ateliers les lundi et samedi.

Il va sans dire que nous reprendrons le travail normal dès que ce sera possible, ce que nous souhaitons bien vivement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

*Le Secrétaire, E. DALLOZ.*

Pour ne parler que des maisons les plus importantes, les firmes Emile Dalloz, Waille et Juhan ont appliqué cette décision et ne font plus travailler que quatre jours par semaine. La maison Sigaar, qui continuait à travailler normalement a commencé d'appliquer la semaine de quatre jours le lundi 26 septembre. Chez M. René Delavenna, chômage complet. Chez M. Ulysse Delavenna où l'on chômait il y a quelque temps, le travail est revenu.

A la Coopérative *Le Diamant* le chômage fut assez important durant une quinzaine de jours. La situation dans cette maison paraît en voie d'amélioration et en cette dernière semaine de septembre, à peu près tout le personnel est au travail.

A la Coopérative *Adamas* où pendant quelque temps on ne travailla que cinq jours par semaine, on est revenu au cours du mois, au temps de travail normal.

A Divonne, on continue de chômer.

A Revigny-Conliège, quelque chômeurs.

Comme on le voit si la situation de certaines maisons s'est modifiée, dans l'ensemble la situation ne s'est pas améliorée d'une façon sensible.

— Le camarade Alix Monnier, contrôleur de l'Union Nationale, a abandonné le montant de sa journée de contrôle à la Caisse du Syndicat de St-Claude.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

— Répondant à un appel du journal *Le Peuple*, le Conseil syndical a décidé de transformer les deux actions du *Peuple* de cent francs, possédées par l'organisation, en sept abonnements de six mois au nom de camarades de sept ateliers différents.

Leur devoir est de le faire lire autour d'eux et de recueillir des abonnements.

**Thoiry.** — La situation est toujours mauvaise. Les ateliers de la Coopérative et de M. Donnet sont toujours fermés.

Seul M. Masson continue à faire travailler. En raison de l'absence de nombreux camarades et sur l'avis du Secrétaire, le Permanent est obligé d'ajourner encore une fois la visite qu'il comptait faire dans ce centre.

**Nemours.** — Situation légèrement améliorée. La Coopérative a repris le travail le 19 septembre.

**Lyon.** — Un chômage partiel est à constater parmi les ouvriers à domicile. En général la qualité du travail laisse à désirer, et « la retaillé » qui à certain moment, constituait le principal genre de travail de la place a presque complètement disparu.

Une récente assemblée générale a procédé au renouvellement du Bureau :

**Président**, Curti Paul : *Secrétaire*, Fontaine Auguste ; *Trésorier*, Rollet François.

**Taninges.** — La situation est toujours aussi mauvaise, et la Coopérative est toujours en chômage.

**Felletin.** — Situation améliorée. La Coopérative qui groupe la totalité des ouvriers de la place a repris le travail vers le 15 août. Néanmoins les affaires demeurent difficiles.

**Paris.** — Le nombre des chômeurs est toujours stationnaire sur la place de Paris. Les centres étrangers ont été invités à ne pas diriger de camarades sur Paris jusqu'à nouvel avis.

Quelques camarades n'ont pas cru devoir prendre leurs vacances cette année. Leur cas sera discuté en réunion du Conseil et la question sera portée en Commission paritaire pour la fermeture des ateliers à date fixe.

— La maison P. Roux a donné les huit jours à tous les vieux ouvriers de la maison au bout de 30 années et plus de présence. Merci.

— L'ordre du jour suivant a été voté par le Conseil Syndical :

Le Conseil Syndical des Ouvriers Diamantaires de Paris, dououreusement ému à la nouvelle de l'exécution arbitraire des deux martyrs Sacco et Vanzetti, victimes du capitalisme américain, le plus féroce de tous, s'élève vigoureusement contre cet acte de justice de classe et invite tous les camarades de la corporation à ne pas prendre part à la fête du 19 septembre organisée en l'honneur de l'Américain Légion, organisation réactionnaire, et à faire tout leur possible pour travailler ce jour-là comme d'habitude afin de montrer leur dédain à ces gens qui considèrent Paris comme un lieu de débauche et de conquête sans se soucier du vrai Paris ouvrier et syndicaliste.

Il demande à la Commission administrative de la Bourse du Travail de Paris de bien vouloir proposer de donner le nom de Sacco et Vanzetti à l'une des salles de réunion afin de commémorer le nom des deux martyrs de la classe ouvrière.

— Que pas un de nos camarades n'oublie de réserver sa soirée du 22 Octobre, car il y aura, salle du Grand Orient, 9 rue Cadet, Grand Concert suivi d'un Bal de Nuit, au bénéfice exclusif du *Rayon de Soleil*.

**Tombola.** Attractions diverses.

N'oubliez pas cette date.

**SUISSE**

A Genève, la Coopérative continue à travailler et on espère une amélioration, mais présentement, la situation laisse à désirer.

A Biennne la situation est relativement bonne. Les diamantaires continuent à travailler normalement, tandis qu'il y a 200 chômeurs parmi les horlogers.

**BELGIQUE**

La situation s'est très nettement améliorée et les affaires reprennent de jour en jour. Aux dernières nouvelles reçues, le nombre des chômeurs complets n'était plus que de 375, c'est-à-dire très voisin du chiffre normal.

**HOLLANDE**

Là aussi la situation est en amélioration nette comme on pourra s'en rendre compte en consultant les statistiques du chômage.

Pour la semaine du 11 au 17 septembre, le nombre des chômeurs accuse encore une diminution et n'est plus que de 895.

Cependant d'après des nouvelles directes reçues très récemment cette amélioration marquerait déjà un temps d'arrêt et la situation est encore incertaine.

**ALLEMAGNE**

On aura lu d'autre part le compte-rendu des réunions tenues en Allemagne par le Secrétaire de l'A. U. D. et on aura pu se rendre compte que là aussi on vit une situation difficile.

Nous avons lu dans l'*Information* du 10 septembre l'entrefilet suivant que nous reproduisons avec les réserves d'usage, n'ayant pour notre part, reçu à ce jour, aucune confirmation de cette nouvelle :

Afin de régulariser les conditions de salaires dans l'industrie de la taille des diamants, les patrons des tailleries de Hanau, le centre le plus important de cette industrie en Allemagne, ont dénoncé les contrats actuellement existants avec les syndicats ouvriers. Un nouveau barème de salaires sera proposé, qui suivra de très près les tarifs en vigueur en Belgique.

**EN ORIENT**

D'une lettre d'un correspondant de Saloni-que, nous détachons le passage suivant :

Actuellement il n'existe pas, en Orient, de tailleuse proprement dite.

Avant la guerre il y en avait une à Constantinople. Elle occupait environ 80 ouvriers et était dirigée par M. Guioumouchian et financée par M. Mihran Ipekjian, d'Anvers, mais en raison du manque de brut pendant le blocus et la crise, elle a fermé ses portes et depuis, on n'a plus entendu parler de cette taillerie.

***Un os aux accidentés du travail***

La loi du 19 juillet 1927, promulguée au *Journal Officiel* du 21 juillet 1927, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1927, les allocations temporaires dont bénéficient certaines catégories de victimes d'accidents du travail, en vertu de la loi du 30 juin 1926.

Ces allocations sont fixées comme suit :

240 francs aux invalides dont l'incapacité de travail varie entre	30 à 39 %
480 — — —	40 à 49 %
600 — — —	50 à 59 %
900 — — —	60 à 69 %
1.200 — — —	70 à 79 %
2.400 — — —	80 à 100 %

**LE CLANDESTINISME**

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, après avoir détaché du rapport du Syndicat Ouvrier Belge la partie relative au rapport, nous publions aujourd'hui la partie de ce rapport traitant du « clandestinisme ».

*La question est d'importance !*

*Espérons que nos amis viendront à bout de cet hydre aux milliers de têtes !*

La période 1925-1926 fut marquée par une poussée opiniâtre et sans relâche de la part des chandestins.

Celui qui se fait une idée de la question sans parti pris, et qui ne se laisse pas intimider par des balivernes, comprend aisément la situation.

Les dernières années, les outsiders surtout ont suivi notre industrie. Quand, pendant la guerre toutes les industries chômaient, la nôtre fonctionnait. Quand, après la guerre chaque industrie se démenait dans les pires difficultés, la nôtre s'était relevée et connaissait une prospérité extraordinaire.

A la fin de 1919 nous comptions plus de 13.000 membres.

Qui sait ce qui serait advenu si la grande crise ne s'était pas déclarée. Une crise extraordinaire, et par sa durée et par son étendue.

Des milliers d'ouvriers délaissaient à nouveau le métier. On désespérait tellement que beaucoup de gens, diamantaires de profession, n'ont pas eu le courage de revenir au métier, ils préfèrent garder la position dans laquelle ils ont su se caser au lieu de reprendre leur occupation qui leur rapporterait plus, mais qui leur paraît trop instable.

Après deux années la crise était passée et l'effectif de l'A. D. B. était ramené à 9.000. Le métier reprenait. Depuis lors, et jusqu'au moment qui termine l'exercice 1925-1926, la situation s'est améliorée graduellement.

Cinq années de prospérité. Beaucoup se souvenaient des beaux jours que l'industrie leur avait procuré pendant et après la guerre et ils fuyaient leur occupation intermédiaire. D'autres n'osaient pas encore ; mais à la fin ceux-ci revenaient aussi. Les derniers, c'était naturellement la plus petite part, n'osaient pas du tout.

Car du moment que le franc belge baissait de par la spéculation capitaliste et qu'il perdait sa valeur réelle, la situation de la plupart des ouvriers et des employés dans nombre d'industries, devenait critique. Ou bien les organisations dans les industries frappées n'avaient pas encore organisé une proportion suffisante d'ouvriers pour revendiquer avec succès de meilleures conditions de travail ; ou bien elles étaient minées par le noyautage chrétien ou communiste ; ou bien l'encaisse n'était pas assez forte, etc...

Les organisations modernes avaient les mains pleines et tâchaient d'augmenter les salaires bien que ces augmentations ne suivissent pas de près la diminution du pouvoir d'achat.

C'était inévitable ; mais la conséquence en était funeste, de plus en plus les parents avaient l'œil ouvert sur le métier ; et les adultes même ne voyaient que lui. L'industrie diamantaire dans laquelle l'A. D. B. par son grand pourcentage d'organisés, par ses fortes cotisations, par son action énergique, par sa tactique, par la faiblesse des chrétiens, domine tellement la situation que les augmentations de salaires ne compensent pas seulement, mais devancent la perte du pouvoir d'achat de notre franc.

Défendre une plate-forme artificielle de conditions de travail comme la nôtre qui dépasse de beaucoup toutes les autres, contre la poussée de tous ceux qui, pour leur propre personne ou pour leurs enfants, espèrent s'y cramponner aussi, c'est une lutte amère et difficile.

Et l'A. D. B. étant seule pour ainsi dire à la soutenir, elle en devient plus difficile encore. Nous voulons citer un fait regrettable. Nous voyons que les organisations amies et les groupes du parti tolèrent que leurs membres ou leurs propagandistes violent la réglementation en fait d'apprentis pour eux-mêmes ou pour leurs enfants. N'est-ce pas un fait caractéristique que de bons éléments réellement, apprennent clandestinement le métier, et qu'ils se réclament de leurs mérites pour légitimer leur conduite envers l'organisation ? S'ils ont appris clandestinement, ils se réservent le droit, se basant sur les services rendus, d'être acceptés comme membres.

Nous ne sommes point secondés : ni le parti, ni les organisations ne viennent à notre secours. Notre réglementation de l'apprentissage paraît, pour ainsi dire, mise à prix. Cela nous entraîne naturellement dans nos actions, et amoindrit graduellement la portée de nos décisions.

Et puis nous comptons des membres fervents et endurcis dans la lutte contre les apprentis, mais qui font tout ce qui est dans leur pouvoir pour faire admettre par des détours un neveu, une nièce ou un frère. Du moment que celui, ou celle-là, est pris, ils veulent s'acharner à nouveau. Mais ils oublient que leur manière de faire est néfaste pour tous, et, qu'à la fin des fins, leurs protégés ne trouveront plus la carrière si enviable.

Car, soyons-en convaincus, c'est grâce à notre réglementation de l'apprentissage et à la courte durée du travail que nous connaissons les bons salaires de notre industrie ; mais c'est grâce à EUX SEULS.

En limitant la production, nous avons fait décroître l'*offre* et nous avons par conséquent augmenté la *demande*. Une demande croissante entraîne de meilleurs prix pour les commerçants et pour les fabricants. De bons salaires en découlent.

Mais chaque contingent de chandestins qui surgit augmente l'*offre* et la *demande*, perd de son importance. Aussi la garantie vis-à-vis des bons salaires tombe inévitablement.

C'est la réglementation de l'apprentissage qui décidera de notre sort, qui garnira amplement ou médiocrement l'assiette commune, dans laquelle ouvriers et patrons doivent manger.

Les patrons et les ouvriers le comprennent-ils ? Ce que l'A. D. B. veut offrir en sacrifice sera démontré par ce rapport. Et les rapports financiers en reparleront.

Pendant quelque temps, on aurait dit que la B. J. V. (1) collaborait à cette tâche. On ne passait pas aux actes ; seulement on nous soutenait ; et, de ce fait, notre action était

(1) Organisation patronale belge.

bien plus intensive. Au début de la période que nous retracions ici, nous sentions déjà qu'on se désolidarisait ; la mollesse se changeait en inactivité ; puis vint le sabotage de quelques-uns.

Sans trêve, nous avons fait peser notre influence et nous avons mis en œuvre toute la force dont nous disposons pour montrer aux fabricants et aux négociants importants le danger qui les menace aussi. Plusieurs d'entre eux nous ont promis aide et assistance. Même M. Cassiers, avec lequel nous entretenons continuellement des relations à ce sujet, nous a donné raison, et il a promis de faire tout son possible quant au rassemblement des patrons campinois.

Fera-t-on quelque chose ? Finira-t-on par apercevoir que nous seuls nous ne pouvons tenir les chiens en laisse finalement ? Comprendront-ils que le mal les ronge ? Les patrons campinois comprendront-ils que ce sont eux qui seront happés les premiers ?

En dehors de ces difficultés, causées par la négligence de tous ceux qui devraient nous seconder, nous en avons d'autres engendrées par la malice et par l'animosité.

Elles sont causées par des individus brutaux, par des aventuriers et des gâte-métiers qui se jettent sur notre industrie et qui, en promettant monts et merveilles, attirent nombre de gens et leurs enfants avec le seul but de les débarrasser de leur argent tout en signant des contrats d'apprentissage qui sont un blâme pour nos lois.

Et des patrons aident ces gens ! Ils s'en vont à la campagne et y recherchent les bonnes âmes qui ne se conforment pas aux tarifs ; et ils créent la concurrence malhonnête. Et des ouvriers aussi, oh ! les bornés, les imprévoyants, donnent leur petit coup de main. Ils consentent à gâter le métier — et encore à des prix dérisoires, en vendant leur capacité au dessous de sa valeur réelle — au profit de quelques chevaliers d'industrie. C'est incompréhensible.

D'autre part nous connaissons encore les attaques entêtées d'ordre politique. Les deux écoles techniques des frères aumôniers, à Anvers et à Saint-Trond, en sont les leviers importants. Là aussi on apprend la taille moyennant la signature d'un contrat... s'il peut être question ici de la taille proprement dite. En tout cas, les aumôniers disent qu'ils enseignent la taille...

Messieurs les aumôniers suivent le mot d'ordre que voici : un ouvrier diamantaire gagne bien trop ; un salaire de 200 francs

par semaine suffit pour un ouvrier. Par conséquent ils en fabriqueront autant que possible.

Ajoutons-y encore la préférence manifestée par le clergé rural et les politiciens chrétiens pour l'extension de l'industrie à domicile, qui, malheureusement, s'est accrue par l'électrification complète de la campine.

Et, en même temps, il ne faut pas sous-estimer l'influence de la grande politique. Plusieurs diamantaires d'importance tâchent de se servir de cette tendance politique afin d'être favorisés par les milieux officiels chrétiens et les influences qui s'y font valoir.

Et puis encore, n'oublions pas la tendance libérale, personnifiée par *La Nieuwe Gaze*, qui, mûe par une haine instinctive, attaque tout ce qui a rapport avec le mouvement ouvrier, et qui ne voit pas qu'elle tend la main à son adversaire, le parti clérical. Et ne perdons pas de vue que la presse libérale, quand elle doit choisir entre l'A. D. B. et les cléricals, sympathise toujours avec ces derniers.

Voilà nos ennemis. Quand on les contemple, et quand on se dit que l'A. D. B. est tout seul à les combattre, on se demande avec stupéfaction où nous puissions les forces fantastiques qui nous tiennent debout.

(A suivre).

## STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

### ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 25 au 31 Juillet .....	13.763	1.020
Du 1 au 7 Août .....	13.765	822
Du 8 au 14 — .....	(Vacances)	
Du 15 au 21 — .....	13.713	800
Du 22 au 28 — .....	13.725	732
Du 29 Août au 4 Septembre	13.837	492

Les 13.837 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.182 polisseurs, dont 348 chômeurs ;  
2.030 sertisseurs, dont 52 chômeurs ;  
1.646 débruteurs, dont 68 chômeurs ;  
196 polisseurs de roses, dont 2 chômeurs ;  
29 sertisseurs de roses, dont 1 chômeur ;  
18 débruteurs de roses, dont 1 chômeur ;  
255 cliveurs, dont 7 chômeurs ;  
312 scieurs, dont 12 chômeurs ;  
169 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 116.831.

### AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 8 au 14 Août .....	4.468	1.444
Du 15 au 21 — .....	4.657	1.260
Du 22 au 28 — .....	4.766	1.146
Du 29 Août au 4 Septembre	4.893	1.023
Du 5 au 11 Septembre..	4.966	952

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

303 scieurs occupés, 50 chômeurs, dont 2 femmes ;  
2.975 polisseurs de brillants occupés, 348 chômeurs, tous hommes ;  
538 sertisseurs de brillants occupés, 122 chômeurs, dont 1 femme ;  
647 débruteurs de brillants occupés, 131 chômeurs, dont 89 femmes ;  
161 polisseurs de roses occupés, 143 chômeurs, tous hommes ;  
66 sertisseurs de roses occupés, 45 chômeurs, dont 1 femme ;  
125 débruteurs de roses occupés, 88 chômeurs, dont 87 femmes ;  
37 chatonniers occupés, 7 chômeurs, tous hommes ;  
114 cliveurs occupés, 18 chômeurs, dont 3 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. D. B. pour cette semaine s'élève à florins : 11.471.

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

### DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

### Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

#### Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers  
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce  
et de l'industrie. Anvers 1921  
Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle  
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923  
Concours d'Etalages « Anvers en Avant » 1923  
Concours d'Etalages, Illumination et Décoration  
1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales  
des Bijoutiers Négociants  
et Organisations Ouvrières  
Fondateur des Ecoles Professionnelles  
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale



LE GÉRANT,  
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

## DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

### LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS  
à grossissements spéciaux

### CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec  
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient  
les pierres comme un roc

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)